

RELEVÉ DE DECISIONS

Présidente de séance :

Camille Prunet, Directrice du département

Présent(s) : Camille Prunet, Brice Genre, Jacky Mérit, Fanny Back, Elisabeth Scotton, Sophie Lécole-Solnychkine

Représenté(s) : Hélène Virion, Isabelle Alzieu, Elodie Sourrouil, David Moziconnaci

Invité(s) : Emmanuelle Mason, Nathalie Garinet

Le conseil,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts de l'université,

Vu les statuts du département Arts plastiques – Design,

Après avoir délibéré, décide :

DECISION n°1 : *Subvention de 100€ pour le colloque « filmer le fleuve »*

Résultat du vote :

Membres du conseil pouvant prendre part au vote : 16

Présents et représentés : 10

Suffrages valablement exprimés : 10

Pour : 10 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 0 voix / NPPV : 0

La subvention est accordée à l'unanimité des membres présents et représentés.

DECISION n°2 : *Convention de partenariat avec la CPESA des Beaux-arts de Carcassonne*

Résultat du vote :

Membres du conseil : 16

Présents et représentés : 10

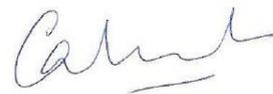
Suffrages valablement exprimés : 10

Pour : 10 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 0 voix / NPPV : 0

La convention est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.



Toulouse, le 28 mai 2025



Camille Prunet
Directrice du département